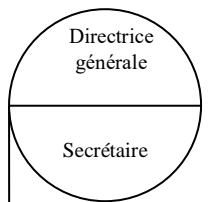


**Registre des décisions prises par la directrice générale  
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***



**Le 19 mai 2020**

Rapport des décisions prises ce jour par la Direction générale en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoption des rapports des décisions prises par la Direction générale les 11 et 14 mai 2020.**

M<sup>me</sup> Caroline Dupré, directrice générale, adopte tel quel le rapport des décisions qu'elle a prises le 11 mai 2020.

DG-20-05-60

M<sup>me</sup> Caroline Dupré, directrice générale, adopte tel quel le rapport des décisions qu'elle a prises le 14 mai 2020.

DG-20-05-61

**Modification de la Politique 415 – Politique de dotation du personnel syndiqué;**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de *la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

CONSIDÉRANT QUE cette loi a mis fin au mandat des commissaires;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de dotation du personnel syndiqué* (415) prévoit la participation d'un commissaire au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de retirer cette mention de la participation d'un commissaire;

M<sup>me</sup> Caroline Dupré adopte la modification proposée à la *Politique de dotation du personnel syndiqué* (415).

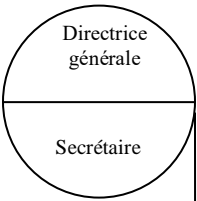
DG-20-05-62

**Modification de la Politique 419 – Politique de gestion concernant les administratrices et des administrateurs**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de *la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

CONSIDÉRANT QUE cette loi a mis fin au mandat des commissaires;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de gestion concernant les administratrices et les administrateurs* (419) prévoit



**Registre des décisions prises par la directrice générale  
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***

la participation d'un commissaire au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de retirer cette mention de la participation d'un commissaire;

DG-20-05-63 M<sup>me</sup> Caroline Dupré adopte la modification proposée à la *Politique de gestion concernant les administratrices et les administrateurs* (419).

**Niveau d'effectifs – personnel de soutien secteur général**

DG-20-05-64 M<sup>me</sup> Caroline Dupré adopte le niveau des effectifs du personnel de soutien – secteur général – à 302,5028 postes en équivalent à temps plein, pour l'année scolaire 2020-2021.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

